

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2015

COMPTE-RENDU

Séance du 14 octobre 2015

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille quinze, le quatorze octobre à vingt heures seize, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le six octobre deux mille quinze, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Laurent TUR.

Étaient absents représentés :

MANDANTS

Mme Najia AMZAL
M. Michel LE THOMAS
M. Géry DYKOKA NGOLO
Mme Françoise ABDERIDE
M. Jean Claude DE SOUZA
M. Erol ERSAN
Mme Najewa HAMMANI
Mme Fatima DRIDER
Mme Evelyne SEEGER
Mme Marie-Claude GOUREAU
M. Sean NKOLO MAYE

Donne pouvoir à

Donne pouvoir à
Donne pouvoir à

MANDATAIRES

Mme Nabila AKKOUCHE
Mm Nadia ZEHOU
Mme Angèle DIONE
Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN
M. Lamine SAÏDANE
Mme Lidia AMZAL
M. François VIGNERON
Mme Sylvie JEANNOT
M. Madi BOINA BOINA
M. Julien MUGERIN
M. Laurent TUR

Étaient absents :

M. Khader ABDELLALI

Sont arrivés en cours de séance :

M. Olivier MATHIS à l'affaire n° 2
Mme Khalida MOSTEFA SBAA à l'affaire n° 6

Secrétaire de séance : Monsieur Kassem IDIR

Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS par mandat, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

DESIGNE Monsieur Kassem IDIR, Adjoint de quartier, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 2 - Avis sur le périmètre de l'établissement public territorial dit « T6 » comprenant la commune de Stains

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **EMET** un avis favorable sur le périmètre et le siège du territoire dit "T6" tels qu'ils figurent dans le projet de décret fixant le périmètre et le siège d'un établissement public territorial dit "T6", et qui correspondent au périmètre actuel et au siège de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune.
- **SOUHAITE** que dans ses règles de gouvernance, les projets portés et l'articulation à mettre en place avec les instances métropolitaines, cet établissement public territorial poursuive la dynamique engagée par la communauté d'agglomération dans le respect du principe de la coopérative de villes défini dans la charte de gouvernance adoptée en début de mandat.

Affaire n° 3 - Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8**

abstentions (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **DECIDE** la suppression et la création des postes suivants :

Postes à supprimer	Poste à créer	Date de la transformation	Nombre de poste
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	Rédacteur territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
4 postes de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	4 postes d'attachés territoriaux	Entrée en vigueur de délibération	4
Assistant d'enseignement artistique de 1 ^{ère} classe à temps non complet : 11h30	Assistant d'enseignement artistique de 1 ^{ère} classe à temps non complet : 16h00	Entrée en vigueur de la délibération	1
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Rédacteur territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	Rédacteur territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1

- **DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice.

Affaire n° 4 - Modulation du régime indemnitaire en cas d'absence pour raisons de santé
Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- Les agents rémunérés sur la base d'un demi traitement percevront un demi régime indemnitaire y compris sur la prime de service public.
- Cette mesure prendra effet à compter du 1^{er} novembre 2015 et ne s'appliquera pas sur la prime annuelle.

Affaire n° 5 - Contrat Local Etudiant 2015-2016
Rapporteur : M. Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL,

Mme Favella HIMEUR, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **VOTE** l'enveloppe globale affectée au dispositif Contrat Local Étudiant 2015/2016,15/2016, soit 100 000 €.
- **APPROUVE** les termes du Contrat Local Etudiant 2015-2016 et de la charte du Contrat Local Étudiant 2015-2016.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte du Contrat Local Étudiant 2015-2016 avec les associations et les lauréats, ainsi que les conventions du Contrat Local Etudiant 2015-2016 à passer avec chaque lauréat.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget communal de l'exercice correspondant.

Affaire n° 6a - Adhésion de la commune de Stains au sein de l'association régionale du « Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France »

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **ADHERE** aux statuts de l'association du « Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France ».
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2016-2018 de l'association régionale «Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France ».
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 6b - Représentation de la commune de Stains au sein de l'association régionale du « Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France »

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'**unanimité** des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme fifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M.

Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **DESIGNE** le directeur du Pôle développement culturel et coopérations ainsi que le chargé de mission, Agenda 21, écologie urbaine et économie sociale et solidaire, en tant que techniciens au sein de la délégation représentant la commune de Stains à l'association régionale « Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France ».
- **DESIGNE** Monsieur Azzédine TAÏBI et Madame Zaiha NEDJAR en qualité de représentants du Conseil municipal de la commune de Stains au sein de la délégation représentant la commune de Stains à l'association régionale « Réseau régional des cités jardins d'Ile-de-France ».

Affaire n°7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français suite aux inondations dans les Alpes Maritimes et la Corse

Rapporteur : Mme Angèle DIONE

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUSA par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR).

- **ACCORDE** à l'association « Le Secours populaire Français » une subvention exceptionnelle suite aux inondations et orages survenus dans les Alpes Maritimes et la Corse, d'un montant de 2000,00 € au titre de l'année 2015.
- **DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

** *** **

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance publique est levée à vingt et une heures et quinze minutes.

Le Maire,
Azzédine TAÏBI

